

Canadiens peuvent facilement obtenir des renseignements.

Je n'en suis pas absolument certain, mais je crois qu'il y a quelques bureaux de poste, un bureau de la Main-d'œuvre et de l'Assurance chômage dans la région où M^{me} Nickerson exerce ses activités. Je sais qu'il y a un bureau du ministère des Pêches mais on n'y trouve aucun représentant de la Direction du Bien-être social du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les habitants de cette région doivent écrire à Halifax pour obtenir des renseignements à cet égard.

C'est l'une des raisons pour lesquelles ces régions ont été choisies; elles ne disposent pas de ces services.

Le sénateur Grosart: Mais pourquoi diffuser ces renseignements s'ils ne servent pas à grand chose? Il faut rédiger ces brochures de nouveau.

M. Ford: C'est exact. La solution, c'est de les renvoyer avec nos constatation et de dire aux responsables de les rédiger différemment.

M. D'Avignon: S'il y avait des fonctionnaires du ministère à Barrington Passage ou dans une autre municipalité, les habitants de la région pourraient alors s'y rendre.

Le sénateur Grosart: Ils y ont été. On leur a donné des brochures d'information et, d'après les témoignages que nous avons recueillis, elles sont insatisfaisantes, personne ne les comprend. On doit les rédiger de nouveau. A mon avis, c'est le fait essentiel qu'ont fait ressortir ces audiances. Je le savais, mais je suis heureux de le voir confirmé par les témoignages que nous avons entendus.

M. Ford: Il faut un certain temps pour se rendre compte, sénateur. Mais dans un autre sens, il pourrait s'agir d'un autre organe d'information, peut-être un moyen audiovisuel à la place d'imprimé. Il peut exister un autre facteur de nature à rendre la diffusion des renseignements plus efficace.

Le sénateur Manning: On a confirmé que l'objectif principal de ces unités expérimentales était de fournir nos constatations au ministère pour qu'il améliore la présentation des renseignements afin qu'ils soient plus compréhensibles.

Peut-on nous dire si ces projets expérimentaux sont entièrement dûs à Information Canada, si les ministères savaient qu'ils étaient lancés à cette fin, et si Information Canada a bénéficié de l'appui des ministères à cet égard?

Je pose cette question pour une raison évidente. Il y a d'un côté la possibilité qu'Information Canada ai lancé un projet, qu'il communique au ministère intéressé de nombreuses constatations et que ce dernier les conteste; d'autre part, la situation est différente si le ministère voulait que ces projets soient exécutés et s'il y participait dès le début.

M. Ford: Nous avons effectué de nombreuses études à ce propos, sénateur. Le comité consultatif des agents d'Information Canada a également étudié les besoins dans le domaine fédéral de l'information. Ce comité a recommandé que nous entreprenions le processus de régionalisation sur une base expérimentale pour définir les problèmes et voir si nous pourrions en atténuer quelques-uns. En outre M. D'Avignon a écrit à tous les sous-ministres en leur indiquant ce que nous faisons et en leur demandant de nommer quelqu'un à l'échelon régional qui siégerait à notre Comité interministériel. Donc, nous avons essayé

d'intégrer notre effort à l'appareil gouvernemental et nous n'essayons pas de nous imposer de force. On comprend, à mon avis, ce que nous essayons de faire.

Le sénateur Manning: Je désire poser une autre question sur ce même sujet, monsieur le président. Jusqu'à ce jour a-t-on essayé, pour réviser les brochures d'information, d'employer des habitants de ces régions à la rédaction de ces brochures. Je pose cette question parce que d'après ma longue expérience du gouvernement, une grande partie de ces documents est rédigée dans des centres urbains par des fonctionnaires hautement spécialisés qui ont une faible connaissance pratique des problèmes concrets dont on nous a parlé ce matin. Pour rendre justice à ces fonctionnaires, on doit admettre qu'il n'est pas facile de rédiger des documents qui soient à la portée des habitants de ces régions.

A-t-on essayé, pour la rédaction de ces documents, d'employer des gens qui sont au courant des conditions qui existent dans ces régions?

M. Ford: Pas actuellement, mais il est possible que nous l'envisagions. Il y a six mois ou un peu plus que nous exécutons ce projet. Nous devons évaluer les résultats positifs de notre travail. Nous avons demandé aux clients s'ils sont satisfaits ou insatisfaits du service. Ensuite, nous espérons aborder certains autres domaines, vous venez d'en mentionner un, ce qui est une meilleure méthode pour diffuser des renseignements à ces gens-là.

Le sénateur Manning: J'espère qu'Information Canada donnera suite à cet aspect de la question. Je suis sûr qu'au cours des années, un grand nombre d'entre nous ont affaire à des documents gouvernementaux. Nous recevons encore des publications de ces services d'information centralisés et hautement spécialisés, qui sont complètement incompréhensibles. Si telle est la réaction générale de ceux qui ont dû lire ce genre de document pendant des années, on peut admettre qu'un pêcheur de la côte de Terre-Neuve ne les comprend pas très bien. Je pense que nous devons mettre ces renseignements à la portée du public.

J'aimerais, en outre, exprimer plutôt une inquiétude. Je dois d'abord dire que ma propre conception du rôle d'Information Canada, c'est qu'il est exclusivement un organisme chargé de diffuser des renseignements. Je ne pense pas qu'il lui incombe d'essayer de persuader le public à les utiliser. C'est au système d'enseignement, aux media et à un grand nombre d'autres organes d'assumer cette tâche.

En fonction de cette prémisse, je dirais que c'est très bien de lancer des projets expérimentaux de ce genre pour recueillir des renseignements afin d'améliorer la diffusion des informations. Toutefois, je pense qu'Information Canada doit scrupuleusement éviter de recourir à des projets expérimentaux de ce genre pour s'arroger de nouveaux rôles. C'est le privilège du Parlement et non d'Information Canada. Je suis sûr, messieurs, que vous l'admettez.

M. Ford: J'en conviens.

Le sénateur Manning: Lorsqu'on exécute des projets expérimentaux et qu'on tire des conclusions intéressantes des découvertes faites sur place, il est normal de dire: «Voici un rôle que nous n'avions pas pensé assumer.» J'exprime simplement l'espoir qu'Information Canada évitera de le faire à tout prix.